



PLAN DE TRAVAIL POUR 2022

PROTOCOLE D'ENTENTE

OFFICE CANADA–NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ET

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Pêches et Océans Canada (MPO), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et l'Office Canada–Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE) vont collaborer aux projets indiqués ci-dessous, dans le but d'améliorer les pratiques et mécanismes actuels de prestation des mesures de protection et de conservation de l'environnement dans la zone extracôtière de Nouvelle-Écosse. Le plan de travail n'empêche pas le MPO, ECCC et l'OCNEHE de travailler sur d'autres enjeux ou projets prioritaires désignés en 2022.

On a procédé à la mise hors service et l'abandon des ouvrages pétroliers et gaziers de la zone extracôtière Canada–Nouvelle-Écosse en 2020 et aucune exploration pétrolière et gazière n'est planifiée en 2022. Par conséquent, le plan de travail pour 2022 reflète le faible niveau d'activité au large et certains projets du PE sont repoussés à des fins de considération dans des plans de travail à venir au cas où le niveau d'activité au large s'accroîtrait.

Projet 1 – Fixation des priorités, planification et coordination conjointes.

Description du projet :

L'OCNEHE, le MPO et ECCC ont tous des responsabilités réglementaires et prévues par la loi associées aux activités pétrolières au large de la Nouvelle-Écosse. À ce titre, il est souhaitable que les organismes créent un ensemble de domaines d'intérêt pour du travail d'équipe et élaborent des stratégies pour veiller à ce que des ressources soient accessibles pour réaliser ce travail.

Pour y parvenir, les trois parties ont convenu de se rencontrer selon les besoins (au moins une fois par année) pour discuter et planifier les charges de travail prévues, ainsi que déterminer les priorités. Ces rencontres seront menées par la présidence du comité de mise en œuvre.

Résultats visés :

- Discussion sur les enjeux/domaines nécessitant du travail d'équipe et une estimation des charges de travail connexes.
- Élaboration d'un plan de travail annuel conjoint pour 2022, coordonné par l'OCNEHE avec le MPO et ECCC.
- Les membres du comité de mise en œuvre continueront d'identifier les personnes clés de leurs organismes qui coordonneront les projets du plan de travail.

- L'OCNEHE collaborera de manière proactive avec le MPO et ECCC pour créer le matériel de communications externes associé aux changements des processus, aux projets, à l'intervention en cas d'urgence et aux autres initiatives pour lesquelles il existe un potentiel de chevauchement sur le plan des compétences et des responsabilités. Les trois organismes travailleront ensemble pour atteindre les objectifs communs et assurer une communication rapide et efficace avec le public.

Choix du moment : en cours

Chefs d'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Philson Kempton (ECCC)

Wendy Williams (MPO Maritimes)

Alain Hebert (MFO Golfe)

Équipe de coordination :

Janice Ray (OCNEHE)

Glen Herbert (MPO Maritimes)

Jaclyn Poole (ECCC)

Jean-François Mallet (MPO Golfe)

Projet 2 – Activités de réglementation

Description du projet :

Plusieurs activités en cours nécessitent un travail d'équipe régulier par l'OCNEHE, ECCC et le MPO en 2022 et au cours des années suivantes.

Résultats visés :

- L'OCNEHE continuera de participer à la création de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion, ainsi que de listes, concernant les espèces en péril par la participation à des ateliers, à des réunions et aux réponses aux demandes de consultation.
 - > Co-chefs d'équipe : Heidi Schaefer (MPO Maritimes), Diane Amirault-Langlais (MPO Golfe), Josh Mailhiot (ECCC), Janice Ray (OCNEHE)
- * Dans le but d'être prêts en cas de commencement de l'exploration ou d'autres activités, ECCC et l'OCNEHE vont collaborer à la création de conseils à savoir comment éviter les répercussions, et en améliorer l'atténuation, sur les oiseaux migrateurs, comme l'océanite cul-blanc (le COSEPAC a déterminé qu'il s'agissait d'une espèce menacée en novembre 2020). En particulier, ECCC fournira des lignes directrices générales vis-à-vis des protocoles de surveillance systématique qu'il faudra mettre en œuvre lors des activités au large. L'OCNEHE élaborera des protocoles conjointement avec ECCC si des activités au large sont planifiées. Les protocoles seront mis en place par des observateurs formés et expérimentés pour rechercher, recueillir et consigner les cas d'oiseaux en détresse lors des activités au large.
 - > Co-chefs d'équipe : Sue Abbott (ECCC), Janice Ray (OCNEHE)
- Le MPO collaborera avec l'OCNEHE pour l'examen continu et l'actualisation potentielle de l'Énoncé des pratiques canadiennes d'atténuation des ondes sismiques en milieu marin.
 - > Co-chefs d'équipe : Glen Herbert (MPO Maritimes), Janice Ray (OCNEHE)

- L'OCNEHE collaborera avec ECCC et le MPO sur le suivi après l'abandon selon les besoins.
 - > ~~Co-chefs d'équipe~~ : Janice Ray (OCNEHE), Rita Mroz (ECCC) et Mike Wambolt (MPO Maritimes)
- La collaboration et la rétroaction continues envers les objectifs en matière de recherche de divers groupes de financement, tels que le Fonds pour l'étude de l'environnement (FEE) et le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE).
 - > Co-chefs d'équipe : Glen Herbert (MPO Maritimes), Dena Murphy (OCNEHE) et Jean-François Mallet (MPO Golfe)

Choix du moment : en cours

Projet 3 – Planification et conservation du milieu marin

Description du projet :

En vertu de la *Loi sur les océans*, le ministre des Pêches et des Océans, pour le compte du gouvernement du Canada, a la responsabilité de diriger et favoriser la création et la mise en œuvre de plans de gestion intégrés pour les eaux marines, ainsi que d'un système national de zones de protection marines (ZPM). Pour y parvenir, le gouvernement du Canada met en œuvre la planification spatiale marine et les réseaux de conservation marine dans des biorégions marines prioritaires, dont la biorégion de la plate-forme Néo-Écossaise/baie de Fundy, en plus de s'engager envers les objectifs de conservation marine du Canada de 25 % de protection du milieu marin d'ici 2025 et de 30 % d'ici 2030. Le ministre peut également établir des lignes directrices, objectifs et critères en matière de qualité environnementale marine. Au sein des régions des Maritimes et du Golfe du MPO, il existe de nombreuses initiatives de planification et conservation du milieu marin qui nécessitent la sensibilisation, la participation ou la collaboration de l'OCNEHE.

Résultats visés :

- L'OCNEHE et le MPO collaboreront sur le plan des initiatives et des structures de gouvernance créées en vertu de la *Loi sur les océans*.
- * L'OCNEHE et le MPO collaboreront au soutien de la planification, gestion et conservation des ZPM du Gully et du banc de Sainte-Anne, du Site d'intérêt (SI) du chenal de Fundy et du banc de Browns et du Site d'intérêt de la région du Golfe (emplacement exact à déterminer). ECCC participera activement aux réunions du comité consultatif des ZPM et des SI.
- L'OCNEHE, le MPO et ECCC continueront de participer aux processus d'élaboration biorégionaux des réseaux de conservation marine, y compris les processus pour de nouveaux SI et d'« autres mesures de conservation efficaces par zone », en mettant l'accent sur les zones identifiées.
- ECCC s'engage à participer en continu à la surveillance des oiseaux migrateurs au sein des ZPM et, à plus grande échelle, au sein de la biorégion au moyen de levés en mer (c.-à-d., par la voie des airs et à partir d'un navire) et de données de télémétrie en appui à la planification axée sur des données probantes.

Choix du moment : en cours

Chefs d'équipe du projet :

Donald Humphrey (MPO Maritimes)

Richard Ruest (MPO Golfe)

Janice Ray (OCNEHE)

Helen Kerr (ECCC)

Ressources de l'équipe du projet :

Glen Herbert (MPO Maritimes)
Carole Godin (MPO Golfe)
Andrew Boyne (ECCC)
Karel Allard (ECCC)

Projet 4 – Préparation et surveillance en matière de déversements

Description du projet :

ECCC, le MPO et l'OCNEHE ont des mandats indépendants mais connexes concernant la préparation et la surveillance en matière d'urgences environnementales associées aux activités au large. Ce projet facilite l'échange d'information pour assurer une approche coordonnée.

Résultats visés :

- Achever l'actualisation de l'annexe A du PE d'ECCC-OCNEHE : Coopération concernant les urgences environnementales pour tenir compte du régime extracôtier des agents de traitement des déversements et des autres activités de coordination au besoin.

Choix du moment : T2 2022

Chefs d'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)
Matthieu Dussault (ECCC)

Ressources de l'équipe du projet :

James Porter (ECCC)
Janice Ray (OCNEHE)

Projet 5 – Compte rendu de la progression

Description du projet :

Les membres du comité de mise en œuvre tiendront les signataires du comité de direction du PE informés de l'état des projets. Un rapport annuel sera achevé d'ici le 15 décembre 2022 sur la progression de l'année précédente en vertu du PE.

Résultats visés :

- Réunion semestrielle pour le personnel des opérations du MPO, d'ECCC et de l'OCNEHE afin de parler de chaque résultat visé et de donner des nouvelles sur la progression et le ressourcement.
- Rapport annuel pour le comité de direction.

Choix du moment : Réunion semestrielle – 15 juillet 2022

Rapport annuel – 15 décembre 2022

Chef d'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Ressources de l'équipe du projet :
Janice Ray (OCNEHE)
Philson Kempton (ECCC)
Wendy Williams (MPO Maritimes)
Alain Hebert (MFO Golfe)